

Le droit de vote des étrangers en différents pays

Pays	Nationalités	Durée de résidence	Type d'élection	Date
AUSTRALIE Queensland Victoria	Citoyens du CW* Toutes Toutes	- - -	Toutes Communales Communales	- - -
BELGIQUE	Britanniques Irlandais	3 ans 3 ans	Européennes Européennes	1989
CANADA Prince Edouard et Nlle Ecosse	Citoyens du CW Toutes (proprié- taires et chefs d'entreprises)	- -	Toutes Communales Communales	- -
CHILI	Toutes	5 ans	Toutes	-
COTE D'IVOIRE	Africains Toutes	- 3 ans	Toutes Municipales	1980 et 1985 1981
DANEMARK	Toutes	-	Municipales	1985
ESPAGNE	(réciprocity)	-	Municipales	-
FINLANDE	Scandinaves et Islandais	2 ans	Municipales	1981
IRLANDE	Toutes Britanniques CEE	6 mois - -	Communales Toutes Européennes	1963 1984
ISRAEL	Toutes	-	Locales/Municipales	-
ITALIE	CEE	ss condition	Eligibles aux Europ.	1988
NORVEGE	Toutes	3 ans	Municipales et provinciales	1982
NOUVELLE ZELANDE	Toutes Citoyens du CW	1 an	Toutes Eligibles	1975
PAYS-BAS	Toutes	5 ans	Communales	1985
PORTUGAL	Lusophones (réciprocity)	5 ans	Communales	1971
ROYAUME-UNI	Citoyens du CW et Irlandais	-	Toutes (éligibles)	-
SUEDE	Toutes	3 ans	Communales, régionales et religieuses (+ référendum)	1975
SUISSE Neuchâtel Jura	Toutes Toutes	10 ou 5 ans 10 ans	Communales Communales et Cantonales	1849 1978
VENEZUELA	Toutes	10 ans	Locales	-

Commonwealth

SOURCE : Paul Oriol, *Les immigrés dans les unes*, Paris, 1991, Chapitre 5 : "Les étrangers et leurs droits par pays".

MIGRATIONS SOCIÉTÉ VOL 3 N°18, 1991, 19-28

TURBULENCES À BRUXELLES (MAI 1991)

« In the absence of its natural defenders, the Inter-est of the excluded is always in danger of being overlooked »

John Stuart Mill (1)

Peu après les épisodes violents qu'ont connus certaines banlieues françaises, peu après le nouveau déchaînement de la haine raciale à Washington et quelques mois avant le regain de tension observé dans certaines villes britanniques à la fin de l'été, Bruxelles, à son tour, a été secouée par des violences opposant forces de l'ordre et jeunes de certains quartiers populaires de la capitale belge et européenne.

Quelques mois après ces événements, il paraît plus aisé de se lancer dans une réflexion à propos de leur signification qu'il ne l'était au mois de mai, au plus fort de l'excitation collective. Après avoir brièvement retracé la succession des faits, l'objectif de cet article (2) sera de montrer en quoi les analyses courantes du phénomène, sur lesquelles ont été basées la plupart des interventions réussies à toucher le cœur du problème, qui semble se situer bien au-delà des échouffourées des nuits de mai. Dès lors, une approche alternative s'impose. Elle devrait s'inscrire dans un cadre théorique général qui permette de s'interroger sur la distribution et la répartition du pouvoir dans les sociétés occidentales. Même si une telle analyse ne sera ici qu'ébauchée et suggérée, cet article vise toutefois à souligner la nécessité de poursuivre les recherches dans les directions préconisées.

QUE S'EST-IL PASSÉ À BRUXELLES EN MAI 1991 ?

Avant les événements du week-end de l'Ascension et de la semaine suivante, une certaine tension était perceptible, depuis

(1) Cité par Michel Parenti, "Power and pluralism : A view from the bottom", *The Journal of Politics*, 32, 3, 1970, pp. 501-531.

(2) Cet article est basé sur des données provenant des médias et surtout de ma présence sur le terrain bruxellois où je vis depuis plus d'un an.

sance chronique à trois niveaux, qui correspondent, en fait, aux trois dimensions du pouvoir dégagées par le philosophe et sociologue Steven Lukes (14).

A un premier niveau, ces populations sont incapables de s'imposer dans les différents processus de prise de décision à propos d'"issues" (15) centrales, générales ou liées à l'immigration, dans la mesure où elles sont exclues des organes de prises de décision dans la politique formelle et qu'elles n'y disposent pas de relais.

A un second niveau, elles peuvent difficilement exercer une influence sur l'établissement de l'agenda politique, c'est-à-dire sur l'ensemble des questions à propos desquelles des décisions seront prises dans la première dimension. Le droit de vote constitue un bon exemple du type de problème qui ne parvient plus à se hisser sur la table des discussions, en raison principalement d'un consensus généralisé, dans le monde politique belge, à ce propos.

Enfin, les désirs et les préférences des populations d'origine immigrée sont modelées, si bien qu'elles ne savent plus bien quels intérêts défendre et promouvoir. A cet égard, l'invocation des mythes et des symboles interculturelles, mais aussi le développement des pratiques qui y sont liées, représentent de bons exemples de modelage des intérêts et des préférences des populations d'origine immigrée. Leurs préoccupations politiques potentielles sont, de cette façon, détournées au profit de préoccupations de type culturel. Ces trois dimensions des relations de pouvoir et d'impuissance sont liées et elles interagissent pour assurer la reproduction du système de pouvoir et la "quiescence" (16) des impuissants. Dans ce cadre, nous faisons l'hypothèse que les turbulences de Bruxelles peuvent être analysées comme l'ébauche d'une réaction d'une catégorie impuissante face à sa situation.

La question qu'il faut dès lors se poser, à la faveur d'une seconde étape, n'est plus de savoir pourquoi les turbulences de Forest se sont produites, mais pourquoi elles ne sont pas survenues plus tôt. En effet, ce dont il faut rendre compte pour expliquer l'émergence d'une réaction, c'est de la passivité des impuissants. Dans le cadre brièvement présenté à l'alinéa précédent, on peut reprendre l'hypothèse de John Gavanta, selon laquelle une rupture de la "quiescence" ne peut survenir qu'à la faveur d'une altération des relations de pouvoir à l'un des trois niveaux (17). Dans le cas particulier étudié, nous voudrions faire l'hypothèse que l'occurrence des turbulences marque la naissance d'un processus d'alté-

ration des relations de pouvoir au troisième niveau. Ce processus consiste, d'une part, dans une mise en question, par les jeunes du concept d'intégration et des politiques qu'il génère, et d'autre part, dans un refus du labelling "ethnique" dont ils font l'objet, qui constitue en fait deux éléments du processus d'"immigration" de ces populations (18). De la sorte, ces deux aspects traduisent chez les jeunes concernés, une volonté de citoyenneté à Bruxelles et en Belgique.

Nous nous bornerons ici à illustrer brièvement les deux axes de l'altération de pouvoir hypothétisée. Chez les jeunes rencontrés dans la période des événements, tant le concept d'intégration que le terme d'immigré étaient unanimement rejetés. Les jeunes se disaient tous intégrés et Bruxellois, voire Belges, à part entière. Sans réellement donner lieu à une revendication élaborée en matière de citoyenneté, leur discours soulignait une volonté d'être reconnus comme des "êtres humains", une quête de dignité et de reconnaissance en tant que membres à part entière de la communauté locale. Ainsi, les catégories qui leur étaient jusque là imposées par la société belgo-belge dominante, qui étaient à la base de préférences et d'intérêts particuliers dans leur chef, étaient brusquement remises en question. Les jeunes réduisaient, de la sorte, leur impuissance au troisième niveau. Cela s'est manifesté par la violence, seul moyen pour eux d'avoir accès à la parole pour faire part d'un message inattendu. Toutefois, lors d'un débat télévisé rassemblant des politiciens et des jeunes (19), un de ceux-ci a lancé un avertissement à la classe politique en brandissant sa carte d'identité belge — donc, d'électeur — devant la caméra, laissant ainsi entrevoir une prise de conscience nouvelle, susceptible d'ouvrir d'autres perspectives d'action. En effet, aux termes de la loi du 13 juin 1991 modifiant le Code de la nationalité belge (20), le nombre d'électeurs d'origine étrangère va progressivement s'accroître, ce qui risque peut-être de modifier quelque peu la situation politique de certaines localités dans le long terme.

Il serait néanmoins hasardeux de pronostiquer un prolongement des turbulences sous forme d'une action collective proprement dite portant des revendications précises en matière de citoyenneté. En effet, les deuxième et troisième dimensions des relations de pouvoir n'ont pas du tout été touchées, jusqu'à présent. Par ailleurs, les autorités ont promptement réagi afin de restaurer les relations de pouvoir dans leur état antérieur aux événements. Des "symbolic reassurances" (21) ont été données aux jeunes afin de calmer leurs ardeurs. Ainsi, la Bourgmestre de Forest a rayé les mots

(14) Steven LUKES, *Power: A radical view*, London: MacMillan Publishers, 1974.

(15) Le terme anglais "issue" se réfère à un sujet politique dont on parle, à propos duquel il y a débat et, finalement, prise de décision.

(16) A nouveau, le terme anglais "quiescence" paraît inadéquat. Il se réfère à une situation de quasi-vieillesse de coexistence.

(17) John GAVANTA, *Power and Powerlessness: Citizens and rebellion in the Appalachians*, Aldine, 1974.

(18) Marco MARTINELLI, *Le pouvoir politique des jeunes ethniques*, Paris: Ed. CHEMIL-Hermann, 1991 (à paraître).

(19) R.T.B., JT spécial du 16/05/1991.

(20) *Journal Belge* du 03/09/1991, pp. 190/71-190/75.

(21) Michael I. PERKINS, "Protest as a political resource", *American Politics of Strategic Resources*, 63, 4, 1991.

ligné la présence de militants flamands d'extrême droite, sur le terrain des affrontements (11), mais aussi de militants d'extrême gauche (12), qui auraient notamment fabriqué des cocktails molotovs pour les jeunes et enfin, d'intégristes musulmans.

L'immigration et le racisme sont effectivement les chevaux de bataille, pour des raisons différentes, tant de l'extrême droite que de l'extrême gauche. Il est vrai aussi que des groupuscules intégristes ont à plusieurs reprises cherché à infiltrer les populations d'origine immigrée en Belgique, comme en France. Ces trois types d'acteurs pensent effectivement avoir intérêt à attiser les passions sur le terrain. Toutefois, rien ne permet d'établir empiriquement l'occurrence, dans ce cas précis, de tentatives de manipulation, et encore moins leur succès. Les turbulences ont bien été le fait spontané de jeunes des quartiers qui ont fait preuve d'une méfiance lucide à l'égard des agents extérieurs. A nouveau, cette analyse en termes de manipulation politique ne trouve aucune confirmation empirique. Outre le fait qu'elle réduit la question à un problème de loi et d'ordre, elle ôte toute maturité à la jeunesse en la considérant simplement comme une masse manipulable et malléable à merci par quiconque voudrait le faire.

• Une population en mal d'intégration ?

Selon la quatrième analyse, la plus cohérente, la cause des événements est à trouver dans la non-intégration, ou dans l'intégration pas assez accomplie de la jeunesse d'origine immigrée. La Belgique n'ayant pas pendant longtemps imaginé une politique globale d'intégration, les politiques tardivement mises en œuvre dans les domaines socio-culturel, éducatif, de la formation et de l'emploi n'ont pas encore produit leurs effets. Dans ce cadre, les turbulences sont interprétées comme une réponse d'une jeunesse immigrée culturellement, économiquement et socialement défavorisée, bref, une population en mal d'intégration et qui est de surcroît impatiente. L'approche que nous proposerons au paragraphe suivant est une critique théorique de cette analyse. A ce stade, on peut déjà facilement montrer qu'elle ne résiste pas à l'épreuve des faits. En effet, comment expliquer, dans ce cadre, que les turbulences aient commencé dans une des communes les plus dynamiques en matière de mesures concrètes et visibles destinées à favoriser l'intégration ? Par ailleurs, comment expliquer que les violences aient impliqué non seulement des jeunes chômeurs ou en décrochage scolaire, mais aussi des jeunes travailleurs et des jeunes étudiants et étudiantes ?

Sur la base de ces quatre analyses contestables, les pouvoirs publics ont imaginé deux types de réponses logiquement cohérentes, mais tout aussi douteuses, aux événements. Suite aux enseignements des trois premières analyses, des mesures visant au rétablissement de l'ordre et de la sécurité et à la prévention de nouveaux troubles se sont imposées. Il a ainsi été décidé d'augmenter les effectifs policiers ainsi que les moyens à leur disposition. Il a aussi été décidé d'assouplir les contrôles, de former les policiers aux réalités inter-culturelles, d'engager des auxiliaires de police issus de l'immigration et aussi des médiateurs entre les forces de l'ordre et les jeunes. Quant à la quatrième analyse, elle plaide pour une continuation et une intensification de la politique d'immigration de "longue haleine" (13) mise en place, avec éventuellement quelques réorientations mineures suite au dialogue entamé avec les jeunes. Outre leurs défauts inhérents, les solutions préconisées s'avèrent être très coûteuses, alors que l'Etat connaît d'importantes difficultés financières. Elles risquent donc de consolider le préjugé selon lequel "les immigrés coûtent de l'argent", cela dans une période pré-électorale qui risque de voir se réenflammer le dossier de l'immigration.

En se focalisant sur des symptômes, les quatre analyses inter-prétatives et les solutions qui en découlent ne font rien d'autre que confondre les effets d'un problème avec le problème lui-même, c'est-à-dire les relations de pouvoir inégalitaires que nos sociétés abritent. Or, si le lien n'est pas établi entre les problèmes sociaux et la distribution du pouvoir dans le tissu social, on ne pourra jamais aller au-delà d'une guérison momentanée de symptômes, sans s'attaquer aux causes profondes du mal. Le paragraphe suivant tentera de proposer une ébauche d'analyse alternative qui tient justement compte de la répartition inégalitaire du pouvoir dans la société et de la place occupée par les populations d'origine immigrée dans les relations de pouvoir.

VERS UNE ANALYSE ALTERNATIVE

La première étape de l'ébauche d'analyse proposée consiste à situer les turbulences de Bruxelles dans un contexte plus large, à savoir le système et les relations de pouvoir dans la société belge. Bien que nous vivions dans une démocratie, tous les citoyens sont loin d'avoir l'opportunité de défendre et de promouvoir leurs intérêts avec le même succès dans le jeu politique. A cet égard les populations dont la présence est le fruit de l'immigration continuent de constituer une catégorie caractérisée par une impuis-

révéler une importance plus significative. Nous revenons sur ce point après avoir commenté les analyses qui ont été produites de ces événements.

QUATRE ANALYSES ACCEPTABLES DES ÉVÉNEMENTS

Les quatre analyses principales qui ont été produites à la suite des turbulences de Forest, qu'elles aient une prétention académique ou pas, se sont limitées à essayer d'expliquer pourquoi elles ont eu lieu. Au-delà des différences qu'elles présentent, elles se sont toutes les quatre focalisées sur les turbulences *per se* en ne tentant pas de les replacer dans un contexte plus large, seule démarche qui pourrait faire apparaître les éventuels aspects latents, voire les faces cachées du phénomène analysé. De la sorte, les commentateurs sont à nouveau restés prisonniers de la demande sociale en matière d'étude de l'"immigration" en proposant des analyses sensées pouvoir déboucher directement sur des interventions pratiques en vue d'apporter des solutions à ce qui est essentiellement perçu comme un ensemble de problèmes sociaux. Par conséquent, elles s'inscrivent à des degrés divers dans la doxa sur les phénomènes liés à l'immigration.

• Des rapports détériorés entre jeunes et forces de l'ordre ?

Selon la première analyse, la cause majeure des turbulences de Bruxelles résiderait dans l'exacerbation croissante des relations entre la police et les jeunes Maghrébins, due principalement à l'attitude et au comportement provocateur des policiers à l'égard de cette fraction de la jeunesse bruxelloise. Des contrôles répétés et plus ou moins brutaux ont amené, ces derniers temps, une détérioration des relations entre la police et les jeunes Maghrébins, qui s'est traduite par un accroissement de la fréquence des escarmouches dans plusieurs quartiers. Dès lors, un affrontement à une plus grande échelle ne pouvait pas, dans cette analyse, ne pas se produire, tôt ou tard. Le fait qu'il se soit produit à Forest, commune dont la police a la réputation d'être particulièrement musclée, est présenté comme un argument en faveur de cette explication.

Il est indubitable que les rapports entre forces de l'ordre et jeunes se sont progressivement dégradés depuis quelque temps dans la capitale belge. Des actes de provocation réciproque ont pu être observés, à un point tel qu'une espèce de jeu malsain s'était ritualisé entre les deux parties, chacune d'entre elles restant toutefois prudemment dans le cadre et les limites implicitement fixées à ce rapport d'opposition permanent. Il est tout aussi vrai que des jeunes Belgo-Belges "marginaux" font l'objet d'un traitement analogue de la part de la police et ont des rapports comparables avec

urbains impliquant ces dernières années, notamment des jeunes "ghibliques" ou "raclifabés", dans plusieurs villes occidentales, ont été déclenchés à la suite d'une altercation avec la police. Ce fut le cas à Wavre, à Bruxon ou encore à Vaux-en-Yvelin. Un glissement dans les relations avec la police semble ainsi constituer un détonateur récurrent dans le type d'événement étudié. Rien ne permet toutefois d'affirmer qu'il en constitue la cause première. Cette analyse, dans la mesure où elle ramène de tels événements à une question policière, c'est-à-dire à un problème d'ordre et de sécurité publique, paraît bien réductrice. Elle évacue une question fondamentale : pourquoi certains jeunes font-ils l'objet, dans une démocratie, d'un traitement différentiel de la part des forces de l'ordre ?

• Un noyau dur inintégré ?

La seconde analyse constitue une variante de l'approche "*law and order*" présentée ci-dessus. La cause des turbulences est ici localisée dans les actes de bandes de délinquants organisés qui représentent un "*noyau dur qui est inintégré*" (9). Plus précisément, les troubles auraient été fomentés par des revendeurs de drogue maghrébins afin de semer la confusion et de mettre fin aux contrôles policiers dans les zones où ils opèrent.

Bruxelles connaît effectivement, à l'instar de toutes les autres villes importantes, son lot de problèmes liés à la délinquance juvénile et au trafic de stupéfiants. Des délinquants recensés et répertoriés étaient effectivement présents sur les lieux des affrontements, surtout après le second jour. Toutefois, la plupart des jeunes impliqués étaient simplement des jeunes des quartiers concourus, étudiants, travailleurs ou chômeurs et absolument pas des criminels notoires. Par ailleurs, on peut catégoriquement écarter à Bruxelles, comme en France (10), l'existence de "bandes" au sens de "gangs ethniques", même si de telles "bandes" semblent hanter l'imaginaire policier. Les "bandes" que l'on peut observer sont des groupes de copains du quartier. Il s'agit là d'un phénomène sociologique connu qui joue un rôle important de socialisation pour les enfants et les adolescents des quartiers populaires. Ainsi, la seconde analyse ne résiste pas à un examen empirique, même sommaire, de la situation.

• Des manipulations politiques ?

La troisième analyse met l'accent sur les manipulations politiques qui auraient été à la base des turbulences. La presse a sou-

(9) Phrases prononcées par Monsieur Charles PICQUE, ministre-président de l'Exécutif de la Région de Bruxelles capitale, l'11 Mars 1981, à 14 h 05' 00".

plusieurs mois, dans certains quartiers de Bruxelles et dans d'autres villes belges. La guerre du Golfe et les débats qu'elle avait engendrés avaient certainement contribué à l'installation d'un climat de suspicion à l'égard des "immigrés", qui s'était notamment traduit par l'intensification des patrouilles et des contrôles policiers dans les "quartiers à forte densité d'immigrés", à savoir les quartiers populaires de l'agglomération urbaine bruxelloise. Déjà avant ce conflit, les rapports entre les forces de l'ordre et les jeunes semblaient se dégrader de semaine en semaine. Des escarmouches ont ainsi eu lieu, à plusieurs reprises, dans les communes de Molenbeek et de Saint-Gilles dans l'année qui a précédé le printemps de Forest, sans toutefois donner lieu à une médiatisation importante. Une semaine avant les troubles, le journal *Le Soir* publiait, en première page, un article intitulé « *Les quarante bandes qui se disputent Bruxelles* » (3) qui n'était, certes, pas de nature à calmer les esprits. Cet article, basé sur des sources policières anonymes, définissait les bandes de délinquants en termes ethniques, renforçant des préjugés déjà solidement ancrés dans la population quant à la délinquance des "immigrés". Même si le journaliste a par la suite admis publiquement avoir été trompé par son informateur et a reconnu le caractère fantaisiste de son article (4), il n'en a pas moins eu une incidence sur la perception sociale des événements qui ont débuté, dans la soirée du vendredi 10 mai, dans le quartier du parvis Saint-Antoine, à Forest, à deux pas de la Gare du Midi.

Ce soir-là, une patrouille de la police forestoise procède au contrôle d'identité d'un jeune d'origine maghrébine circulant à mobylette. Une altercation s'ensuit. Rapidement, un attroupement de quelque deux cents personnes se forme, alors que des renforts de police arrivent des communes avoisinantes. Les heurts se déclenchent vers minuit pour se terminer vers quatre heures du matin. On ne dénombre que des dégâts matériels, notamment à la discothèque branchée du quartier, interdite aux jeunes d'origine maghrébine et lieu de rencontre de la jeunesse dorée de bruxelloise, mais aussi quelques arrestations. Le samedi soir, quelques dizaines de jeunes s'en prennent au commissariat de police de Saint-Gilles, où sont détenus les jeunes arrêtés la veille. L'affrontement ne se fait pas attendre. Les jeunes sont repoussés sur le parvis Saint-Antoine dans la commune toute proche de Forest. Des heurts auront lieu, comme la veille, entre environ deux cents jeunes et les forces de l'ordre. Les incidents seront plus brefs le dimanche soir. La police encercle littéralement les personnes, plus nombreuses que la veille et pas seulement des jeunes, rassemblés sur le parvis et procède à quelque deux cents arrestations. Le début de la semaine sera marqué par des échauf-

fourées du même ordre dans d'autres communes de l'agglomération bruxelloise, comme Molenbeek notamment. Après quoi, un calme relatif reviendra dans tous les quartiers touchés.

Que s'est-il vraiment passé durant ces quelques jours ? La presse a parlé des "émeutes de Forest" (5), de "la rébellion des jeunes Maghrébins" (6), ou encore de "la pouidière immigrée" (7) ou d'une "évoite anti-raciste" (8). L'amalgame avec la situation de certaines banlieues françaises ou avec les émeutes de Brixton de 1981 a d'emblée séduit plus d'un commentateur.

Pour notre part, nous nous bornerons à ce stade à caractériser les turbulences bruxelloises par les quelques éléments suivants :

- Elles se sont déroulées dans quelques quartiers de communes au cœur de la capitale belge, et non en banlieue.
 - Quelques centaines de jeunes au maximum y ont pris part, ce qui ne constitue qu'une toute petite fraction de la jeunesse totale, de la jeunesse des quartiers populaires et de la jeunesse dite "d'origine immigrée" de la ville.
 - Une majorité des participants semblait effectivement être des jeunes d'origine marocaine, même si des jeunes Belgo-Belges, Italiens, Espagnols et autres étaient aussi impliqués. Parmi les personnes arrêtées, on ne dénombrerait pas moins de 11 nationalités. Il faut souligner que la participation des jeunes d'origine turque, qui vivent principalement de l'autre côté de la ville, a été quasi nulle.
 - Les dégâts, tant matériels que physiques, ont finalement été relativement peu importants. On pourrait faire l'hypothèse que les supporters de football causent souvent en Belgique plus de dégâts que les turbulences de Forest.
 - Les affrontements ont exclusivement opposé des jeunes aux forces de l'ordre et pas du tout des "immigrés" aux autochtones, comme la lecture de la presse pourrait le laisser supposer.
 - Le pillage de magasins a été redouté, notamment sur les avenues de La Toison d'Or et Louise, où sont situées les boutiques les plus luxueuses de Bruxelles, à deux pas de Forest, mais il n'a pas eu lieu. A Molenbeek, quelques vitrines ont été vidées, mais par des personnes extérieures aux événements profitant de la confusion.
 - Enfin, l'impact médiatique a été énorme durant quelques jours, pour retomber tout aussi vite.
- Dès lors, la gravité des turbulences de Forest doit être sérieusement relativisée même si, au plan symbolique, elles pourraient

(5) *Le Soir* du 13.05.1991.

(6) *La Libre Belgique* du 13.05.1991.

(7) *L'Express* du 16.05.1991.

"l'intégration" et "immigrés" de son vocabulaire (22) et des organes de dialogue ont été mis en place. En ce qui concerne les progrès tangibles en matière de citoyenneté pleine et effective, les choses sont beaucoup plus lentes. Mais qu'importe, le calme est revenu dans la capitale belge !

Marco MARTINIELLO
Université de Liège
Service de Sociologie du Travail et des Loisirs
Laboratoire d'Etude des Migrations

LA CRÉATION D'ENTREPRISES PAR DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Au moment où les pouvoirs publics se posent la question de l'intégration des immigrés à la société française, il est important de connaître la portée du phénomène de la création d'entreprises par les étrangers et par les jeunes issus de l'immigration. C'est difficile de mesurer les effets de ce phénomène en termes économiques et sociaux, mais les rares travaux réalisés sur ce sujet dégagent une tendance irréversible (1).

Même si c'est encore un phénomène limité, la création d'entreprises par des étrangers et des Français d'origine immigrée est en nette évolution. Le nombre des commerçants, artisans et chômeurs d'entreprise de nationalité étrangère, qui était de 60.000 en 1989 (2).

Ce mode d'intégration au tissu économique français n'est pas nouveau. On connaissait déjà l'esprit d'entreprise des Arméniens et des Italiens. La situation actuelle semble être le résultat d'un processus qui s'est plus ou moins amplifié, selon les pays européens, au lendemain de l'arrêt officiel de l'immigration de travail et à la faveur d'un assouplissement des législations nationales. Cette dynamique suit un mouvement économique d'ensemble, qui se traduit par la résistance du secteur des entreprises, par leur multiplication et leur relative importance dans la matière de création d'emplois.

Mais, derrière ce thème général, il y a au moins trois ordres de faits que l'on a trop souvent tendance à confondre.

LES PHÉNOMÈNES LIÉS À LA MOBILISATION I RESSOURCES ET DE RESEAUX COMMUNAUTAIRES

Il convient de noter d'abord les phénomènes liés directement à l'immigration, à la première génération, à son caractère dynamique, à son aptitude à l'entrepreneuriat par la mobilisation de ressources et de réseaux communautaires. Une communauté d'immigrants, lorsqu'elle se trouve dans un contexte favorable, s'organise souvent de façon à la création de petites entreprises dans d